

UNIVERSITE DE LORRAINE

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, session 2025

La Présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice systèmes et réseaux, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE DE LORRAINE, au titre de l'année 2025 :

Madame KOLLA Joelle, Attaché principale d'administration de l'état, Présidente, Université de Lorraine, Sarreguemines.

Monsieur MINET Aurélien, Ingénieur de recherche, Expert, Ecole pratique des hautes études, Paris.

Madame BADDAS Latifa, Maître de conférences hors classe, Université de Lorraine, Longwy.

Monsieur BISARO Samson, Ingénieur de recherche, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur MATHIEU Pascal, Professeur certifié et assimilé de classe exceptionnelle, Suppléant, Université de Lorraine, Longwy.

Fait à Nancy, le 27 juin 2025

Isabelle ARNOULD

Directrice de l'accompagnement et du développement
des ressources humaines